

**DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
**LA VILLE DE PORNIC**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 23 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Pornic, sur convocation régulière en date du vendredi 16 septembre 2022, dûment accompagnée d'une note explicative de synthèse, s'est réuni à la Salle du Conseil - Relais Saint Gilles à Pornic, en session ordinaire, sous la Présidence de M. BRARD, Maire.

**Présents** : M. Jean-Michel BRARD, Maire, Mmes et MM. Claire HUGUES, Paul-Eric FILY, Christiane VAN GOETHEM, Edgard BARBE, Isabelle RONDINEAU, Jean MONTAVILLE, Marie-Paule MARIE, Daniel BRETON, Christine CROCQUEVIEILLE-BARREAU, Patrick PRIN, Samuel CHEREL, Philippe DEVEILLE, Nicolas ENGELSTEIN, Brigitte FRIESS, Florence GENDROT, Bruno GRIS, Corine GUIGNARD, Antoine HUBERT, Jean-Claude LANDRON, Yvon LE DIOURON, Donatienne LEPAROUX, Agnès LUSSEAU, Françoise MARTIN, Patricia MICHEL, Alexandra NICOLLE, Serge ROUSSEAU, Artak SAKANYAN, Dolorès THIBAUD.

**Pouvoirs** : Brigitte DIERICX à Isabelle RONDINEAU, Joël HERBIN à Daniel BRETON, Cristelle GAËTANULAS à Nicolas ENGELSTEIN, Anne GOUDY à Florence GENDROT ;

**Secrétaire de séance** : Alexandra NICOLLE

Conseillers en exercice : 33 - Présents : 29 - Votants : 33 - Quorum : 17

**2022 – IV – 09b - Demande de subvention - Aménagement des itinéraires du Schéma régional des Véloroutes (SRV) - Aménagement de la Corniche du Porteau, de la rue des Sablons et de la rue Adrien Thierry**

La Ville de Pornic a pour projet de réaliser le réaménagement de la corniche du Porteau, de la rue des Sablons et de la rue Adrien Thierry.

Ce projet s'inscrit dans le Schéma Directeur des Modes Actifs de la commune, et prévoit :

- l'aménagement des circulations douces sur 1,6 km de linéaire (cycles et piétons)
- la réfection et la sécurisation de la voirie
- la revalorisation paysagère de cet axe

Cette opération est estimée à 1 077 209,20 € H.T soit 1 292 651,04 € TTC de coût global

Le plan de financement est le suivant :

Financement	Montant HT de la subvention	Taux
Aménagement des itinéraires du SRV - Région Pays de la Loire	269 302,30 €	25 %
Sous-total (total des subventions publiques sollicitées)	269 302,30 €	25 %
Participation du demandeur	807 906,90 €	75 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 077 209,20 €</b>	<b>100 %</b>

La commission travaux réunie le 14 septembre 2022 a émis un avis favorable à la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **SOLLICITE** auprès de différents partenaires (Etat, Région, Département...) l'ensemble des subventions pouvant être octroyées à ces dossiers, et ce au taux maximal
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, par délégation,  
La Première Adjointe,



Claire HUGUES